



Assemblée Générale Annuelle du jeudi 15 janvier 2026

Rapport d'activité de la FNEC FP-FO des Landes

Organisation de la Fédération landaise :

La **FNEC FP-FO 40** est constituée de ses syndicats **SNUDI-FO 40** (enseignants et AESH 1^{er} degré), **SNFOLC 40** (enseignants et AESH Lycées et Collèges), **SNETAA-FO 40** (enseignants et AESH Lycées Professionnels), **ID-FO 40** (Personnels de Direction), et désormais de syndiqués au **SPASEEN-FO** en mesure de monter leur syndicat landais.

Le Bureau de la **FNEC FP-FO 40** est composé des secrétaires départementaux des syndicats de la fédération landaise ainsi que de certains des représentants aux instances. Ils se sont réunis les 28 août 2025 et le 9 décembre 2025.

InterFNEC

Des représentants de la **FNEC FP-FO** des Landes se sont rendus aux InterFNEC qui permettent de faire le lien entre les différents syndicats et fédérations de l'Académie. Elles se sont tenues à Bordeaux les 19 juin 2025 et 24 novembre 2025.

Congrès de la FNEC FP-FO 40

7 délégués landais représentaient la **FNEC FP-FO 40** à Angers du 15 au 19 décembre 2025. Certains portaient les mandats des différents syndicats landais. Un compte-rendu des travaux et discussions sera effectué par le secrétaire départemental au cours de l'AG, complété par le Secrétaire National Max Sanchez.

Activités de la FNEC FP-FO 40

Accueil des « entrants »

Le 28 août, au lycée Haroun Tazieff à St Paul-lès-Dax, cette pré-rentrée syndicale permet de faire connaître nos différents syndicats aux collègues arrivant dans les Landes.

Stages

Des stages de formation syndicale, ouverts à tous les adhérents des syndicats **FNEC FP-FO 40** ont été organisés :

- Stage « Inclusion » : 16 juin 2025 à Pontonx
- Stage « Mobilité » : 14 novembre 2025 à Dax
- Stage « Titulaires Remplaçants » : 27 novembre à Dax

À noter que le non remplacement des PE dans leur classe a freiné leur participation aux stages. La mention stage accordé « sous réserve de l'accueil des élèves » fait peser sur les stagiaires la répartition de leurs élèves dans les classes des collègues.

D'autres stages sont d'ores et déjà programmés :

- Stage « Retraites » : le 10 mars 2026 à Dax
- Stage « Inclusion » : le 30 mars 2026 à Pontonx

Il faut souligner que l'organisation de ces stages demandent beaucoup de travail et de temps.

Audiences auprès de la DSDEN

- La **FNEC FP-FO 40** a participé à l'Intersyndicale qui a été reçue en audience le 13 octobre 2025 sur la question du manque d'AESH.
- La **FNEC FP-FO 40** a été reçue en audience bilatérale le 16 octobre 2025 et sera reçue de nouveau reçue ce 15 janvier 2026 à 17h.

Les audiences bilatérales sont l'occasion de présenter des revendications nationales qui peuvent être déclinées départementalement. C'est aussi pour nous la possibilité d'alerter la DSDEN sur des dossiers particuliers qui nous paraissent devoir être mis en avant. Cela permet d'obtenir des victoires syndicales.

RIS, HIS et visites d'établissements

Pour le **SNUDI-FO 40**, les camarades bénéficiant de décharges font des visites d'écoles dès que les autres activités syndicales le leur permettent. Les secteurs dans lesquels nous avons des correspondants (Mimizan, Haute Lande, Dax, Tyrosse) sont parcourus en premier, et on essaie ensuite d'étendre. La question de l'Inclusion

systématique est de plus en plus prégnante et les analyses de la **FNEC FP-FO** sont de plus en plus partagées.

Côté SNFOLC et SNETAA, ce sont des HIS.

Les RIS/HIS a destination spécifique des AESH seront évoquées dans le chapitre qui leur est dédié.

Présence dans les instances administratives départementales

Comité Social d'Administration Spécial Départemental

Titulaires BENQUET Isabelle CLAMENS Thierry GUYARD Nicolas

Suppléants KEROUREDAN Anne CLAEREBOUT Simon ST GERMAIN Lionel

Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Titulaires KEROUREDAN Anne CLAMENS Thierry GUYARD Nicolas

Suppléants BENQUET Isabelle DUBROCA Mélanie

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale

Titulaires Thierry CLAMENS Fabrice DUBOUÉ Robert MAILLARD

Suppléants Simon CLAEREBOUT Mélanie DUBROCA Jean ROUTA

Comité Départemental d'Action Sociale

A noter que nous comptons deux nouvelles représentantes à cette instance

Titulaire Pascale LEONARD, AESH **Suppléante** Evelyne FUENTES, professeur certifié.

Conseil Médical Pour le 1er degré : Isabelle BENQUET, Fabrice DUBOUE

Pour le 2nd degré : Mélanie DUBROCA

Pour les chefs d'établissement : Mélanie DUBROCA,

Pour les PSY EN : Mélanie DUBROCA,

Pour les agents administratifs : Isabelle BENQUET

Comité Social d'Administration Spécial Départemental (ex-CTSD) : 3 sièges pour la

FNEC FP-FO 40

À chaque CSA SD, une déclaration liminaire est lue au nom de la FNEC FP-FO ; une liste de questions diverses portant sur la gestion départementale (taux de remplacement, effectifs de l'école inclusive, des RASED, nombre de départs-retraite, d'ineat-exeat, de DGH des établissements privés sous contrat...) qui souvent embarrasse le DASEN.

CSA SD carte scolaire, ajustements rentrée

17 juin 2025

CSA SD carte scolaire, constat de rentrée

2 septembre 2025

CSA SD carte scolaire, bilan de rentrée 1^{er} et 2nd degrés

13 novembre 2025

2025 : bilan de la carte scolaire 1^{er} degré

La FNEC FP FO des Landes a accompagné toutes les écoles, mairies, parents d'élèves qui l'ont sollicitée : inFormation, représentation lors des instances, aide à la mobilisation ...

15 fermetures, 10 ouvertures de classe et 4,5 postes de Titulaires Remplaçants créés.

Bilan des votes : la FNEC FP FO vote CONTRE la carte scolaire tant que les postes en nombre suffisant ne seront pas créés (maitres G, Maitre E, Psy scolaire, remplaçants, AESH, agents administratifs ...)
L'UNSA et la FSU s'abstiennent ... (sauf au CSA de février où la FSU a voté contre)

Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail : 3 sièges pour la FNEC FP-FO 40

La **F3SCT** est une instance paritaire départementale qui regroupe l'administration et des représentants des personnels. Elle a pour mission de suivre la **santé, la sécurité et les conditions de travail** dans l'Éducation nationale : analyses de situations, signalements, visites d'établissements, avis et recommandations.

La secrétaire départementale pour la F3SCT des Landes est une élue du SNUDI FO 40 : Anne KEROUREDAN.

La FNEC FP-FO 40 rappelle que la F3SCT a pour mission première la protection de la santé physique et mentale des personnels, la prévention des risques professionnels et l'amélioration réelle des conditions de travail. Pour FO, cette instance ne peut se limiter à un simple lieu d'information descendante mais doit permettre des décisions concrètes, avec des moyens, au bénéfice des agents.

Constat général :

► Explosion des risques psychosociaux (RPS)

FO constate que les RPS constituent désormais la première cause de saisines du RSST : surcharge de travail croissante, injonctions contradictoires, pression hiérarchique et institutionnelle, sentiment d'isolement des personnels, multiplication des situations de souffrance au travail.

La F3SCT a suivi 514 fiches RSST saisies durant l'année **2024/2025**. Les risques psychosociaux sont très majoritaires, avec de nombreux signalements d'agressions (élèves, parents). 192 fiches signalées sur seulement les trois premiers mois de l'année scolaire 2025-2026 (au 09/12/2025), preuve de l'augmentation des alertes.

FO dénonce l'absence de réponses structurelles et le recours quasi systématique à des solutions individuelles (entretiens, accompagnements) qui ne règlent pas les causes organisationnelles.

La FNEC FP-FO 40 accompagne tous les collègues qui rédigent des fiches SST et assure un suivi de ces fiches.

► Inclusion scolaire sans moyens

FO réaffirme que l'inclusion scolaire systématique et forcée, imposée sans les moyens humains, médicaux et éducatifs nécessaires, constitue un facteur majeur de dégradation des conditions de travail : élèves à besoins lourds sans structures adaptées, manque d'AESH formés et en nombre suffisant, absence de structures médico-sociales, exposition accrue aux violences verbales et physiques.

FO ne cesse de rappeler que l'inclusion ne peut se faire au détriment de la santé des personnels ni de la sécurité des élèves et que l'intensification des risques psychosociaux est notamment liés à la gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers, au manque de moyens humains (enseignants, AESH, PsyEN, services médico-sociaux) et à un manque de solutions concrètes face aux situations difficiles vécues par les agents, entraînant des souffrances psychologiques, des démissions et des problèmes de recrutement.

Pour l'année scolaire 2025-2026, des visites sont programmées dans quatre établissements (2 du 1er degré et 2 du 2nd degré) sur la thématique de l'harmonisation de la gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers à la suite de problèmes de comportements afin d'assurer la protection des personnels.

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale : 3 sièges pour la **FNEC FP-FO 40**
Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale rassemble représentants de l'État (Préfète), des parents d'élèves, des élus du Conseil Départemental et de l'Association des Maires des Landes, des représentants d'associations liées à la Jeunesse, des représentants syndicaux. C'est donc l'occasion, en particulier grâce à la déclaration liminaire, de faire passer des messages politiques (au sens de polis = cité) et d'affirmer nos revendications syndicales. Les sujets essentiels qui y sont abordés sont la carte Scolaire (création-suppression de postes), les rythmes (calendrier 4j/4,5j), les DGH, créations-suppressions de postes, compléments de service, et les transports scolaires. Les voeux permettent également d'imposer d'autres sujets et d'obtenir un positionnement clair des autres organisations syndicales par le vote.
Ils se sont tenus les 4 juillet et le 21 novembre 2025.

Conseil départemental de la Formation Continue : 1 siège pour le **SNUDI-FO 40**
Il s'est tenu le 4 novembre 2025.

Commission Départementale d'Action Sociale : 1 siège pour la **FNEC FP-FO 40**
Il s'est tenu le 7 octobre 2025.

Les AESH, « la première ligne » de l'inclusion scolaire systématique

Depuis la dernière assemblée générale de la FNEC FP-FO des Landes du 26 mai 2025, nous n'avons cessé de défendre les conditions de travail et de vie des AESH et tenter de créer le rapport de force pour la défense des revendications.

Quand je dis « nous » ce sont nos syndicats départementaux, et nos deux camarades AESH militantes qui avec leur journée de décharge syndicale peuvent aller sur le terrain à la rencontre de leurs collègues. C'est un plus évident par rapport aux autres syndicats. Toujours notre fil à plomb, notre boussole de « syndicat de terrain ».

Ainsi, le 10 juin, nous avons eu une audience spécifique AESH auprès de l'IA- DASEN, accompagnée de l'IEN chargé de l'école inclusive, de la Cheffe du Pôle Gestion AESH de la DSSEN des Landes et de la gestionnaire. Pendant 1h30, nous avons pu aborder tous les

points que nous souhaitions... mais, en retour, très peu de réponses précises de l'Administration.

Le lundi 16 juin, se tenait à Pontonx notre stage fédéral sur « l'inclusion scolaire systématique » qui a regroupé enseignants et AESH. Un beau succès ; pour preuve un stage sur le même thème aura lieu le lundi 30 mars prochain, toujours à Pontonx.

Le lendemain, **le 17 juin**, nous tenions une RIS AESH au LP de Parentis. 7 AESH y ont participé et les questions n'ont pas manqué.

Le 25 juin, ici-même, à l'UD FO de Mont de Marsan, nous avons organisé une Assemblée publique des AESH. Force est de constater qu'elle n'a pas eu la réussite attendue, mais il était important de montrer que FO ne lâchait rien, même en fin d'année scolaire et que nous recherchions l'unité syndicale et au-delà.

Au niveau des syndicats et des associations, seuls ont répondu présents la FSU 40 et ses syndicats SNES et SNUipp et la FCPE 40 (Le président de « Louna 40 » présent au début a dû quitter très vite la réunion pour une urgence).

Ce qui ne nous a pas démotivé pour lancer un appel pour la constitution d'un COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES LANDES DE DEFENSE DES AESH et DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE ET ADAPTE avec un rendez-vous fixé pour mercredi 3 septembre.

Début juillet, était adressée par la FNEC FP-FO 40 une enquête à tous les coordonnateurs et coordonnatrices des PIALs des Landes. Ceci nous a permis d'évaluer le manque d'AESH à la rentrée de septembre au minimum à 244 si on voulait respecter à la lettre toutes les notifications de la MPLH.

A noter que nous avons été le seul syndicat à pouvoir avancer des chiffres précis du manque criant d'AESH. Mais attention soyons clairs, même si nous avions tous les AESH indispensables pour accompagner les élèves en situation de handicap, certains de ceux-ci ne peuvent être dans une classe ordinaire. Certes, FO dénonce le manque d'AESH, mais également le manque de places dans les structures spécialisées... ce qui a été le point d'achoppement pour la mise en place du Comité départemental le 3 septembre puisque tous les participants n'ont pas donné suite.

Mais, il y a eu Tarnos, en octobre, où le regroupement Enseignants / AESH / Parents d'élèves / Elus / Personnels territoriaux s'est réalisé naturellement.

Mais, on a pu voir que c'était très difficile de faire quelque chose d'unitaire avec la FSU, le SE-Unsa et la FCPE et même avec la CGT-Educ'Action qui, de toute évidence, veulent marginaliser FO sur la question des ESMS. Ce qui a abouti à des appels séparés pour un rassemblement le 11 décembre devant le collège de Tarnos, tête du PIAL.

Tarnos doit nous servir de leçon et nous conforter dans notre orientation de défense sans faille des structures spécialisées. C'est ce que disent nos collègues : « *il faut des places en IME, en ITEP* ».

Avec la création du statut pour les AESH, cela doit être notre axe revendicatif en préparation de la mobilisation nationale, avec montée à Paris, qui a été décidée par le Congrès de la **FNEC FP-FO 40**. A ce jour, la date n'a pas été fixée.

A mon avis, c'est avec cet objectif que je verrai bien la tenue d'une nouvelle conférence publique sur l'inclusion scolaire dans la seconde quinzaine de mars, avant les vacances scolaires d'avril. Je soumets à la réflexion cette proposition.

N'oublions pas les médias qui nous couvrent bien sur ce sujet. Il faut s'en saisir.

Depuis la rentrée de septembre, en plus de RIS AESH locales, la FNEC FP-FO a organisé 3 journées de stages « spécifiques AESH », 5 sont à venir jusqu'à fin avril. Je note que ces réunions syndicales se traduisent par des adhésions à FO.

Pour l'année 2025,

au SNUDI-FO 40, nous comptons 15 nouvelles adhésions chez les AESH pour arriver à un total de 60 AESH FORCE OUVRIERE.

au SNFOLC 40, en 2025, 10 nouvelles AESH ont rejoint le syndicat. Il compte à présent 37 AESH syndiqués.

Ce sont donc 97 AESH des Landes, qui sont à FORCE OUVRIERE. 97 sur 1030 dans le département, soit 9,4% ce qui est pas mal, mais on peut beaucoup mieux faire encore.

Dernière situation de l'accompagnement connue au 12 octobre 2026

Plus de 3000 élèves handicapés accompagnés (ULIS inclus)

142 élèves en attente d'AESH, dont des élèves avec un temps d'accompagnement égal à 100% du temps scolaire, dont certains dans l'année d'un examen (Diplôme National du Brevet / Baccalauréat)

Situation pour une scolarisation en enseignement Spécialisé et Adapté :

65 élèves notifiés en attente d'une scolarisation en ULIS-Ecole et en ULIS-Collège.

148 élèves notifiés en attente IME.

J'insiste : notre orientation pour la défense des AESH est indissociable de celle des ESMS. Elle est partagée par une large majorité de nos collègues. C'est cette orientation que nous devons marteler jusqu'aux élections professionnelles de décembre.

L'enjeu pour ce qui concerne les AESH est clair : renforcer notre première place à la CCPA AESH/AED

2026, une année d'élections professionnelles

Cette année étant une année d'élections professionnelles, la **FNEC FP-FO 40** ne peut que reprendre la résolution d'Angers à savoir « d'aborder les élections professionnelles de 2026 avec détermination pour confirmer et élargir la représentativité de la fédération et de ses syndicats nationaux. Ce sont de puissants leviers pour peser dans le rapport de force ». Nous devons donc dès à présent construire les cahiers de votants pour ne laisser de côté aucune voix.

- ~~ Nicolas GUYARD, secrétaire départemental adjoint de la FNEC FP-FO 40, secrétaire départemental du SNFOLC 40
- ~~ Isabelle BENQUET, secrétaire départementale adjointe de la FNEC FP-FO40, secrétaire départementale du SNUDI-FO 40
- ~~ Simon CLAEREBOUT, secrétaire départemental-adjoint du SNUDI-FO40
- ~~ Anne KÉROURÉDAN, secrétaire de la F3SCT
- ~~ Marc GUYON, responsable fédéral des AESH
- ~~ Thierry CLAMENS, secrétaire départemental des Landes – SNETAA-FO Bordeaux
- ~~ Pascale LEONARD et Evelyne FUENTES
- ~~ Claude CARRERE MEVEL, secrétaire départementale ID-FO 40
- ~~ Loïc GUIBON, co-secrétaire départemental ID-FO 40
- ~~ Fabrice DUBOUÉ, secrétaire départemental-adjoint du SNUDI-FO 40